

Image not found or type unknown



Loi alur et petite copropriété

Par **copro73**, le **29/09/2015** à **11:04**

Bonjour je suis syndic benevole d'une petite copro de 3 lots avec pour unique charges l'assurance du bati pour un montant de 700 euros.Je viens de voir la mise en place de la loi ALUR qu'est ce qui va changer pour moi , car j'ai cru comprendre que pour les petites copros c'etait plus souple .Merci d'avance pour vos réponses.ema